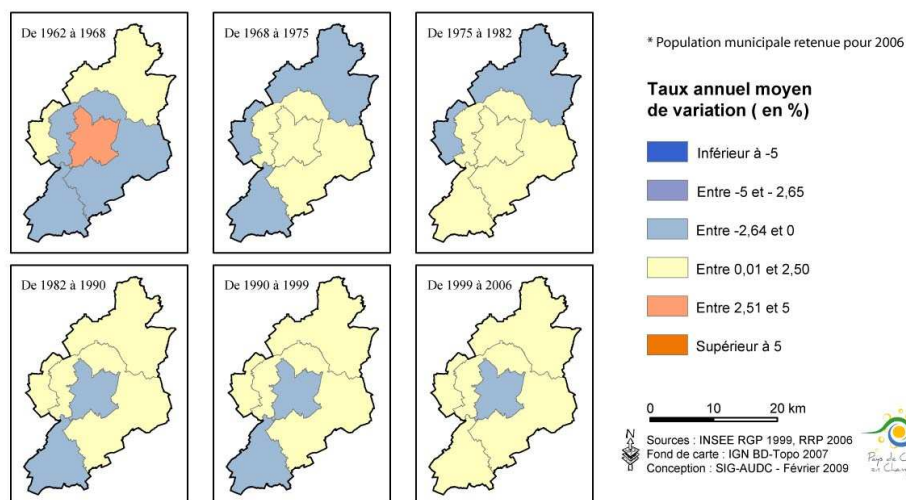
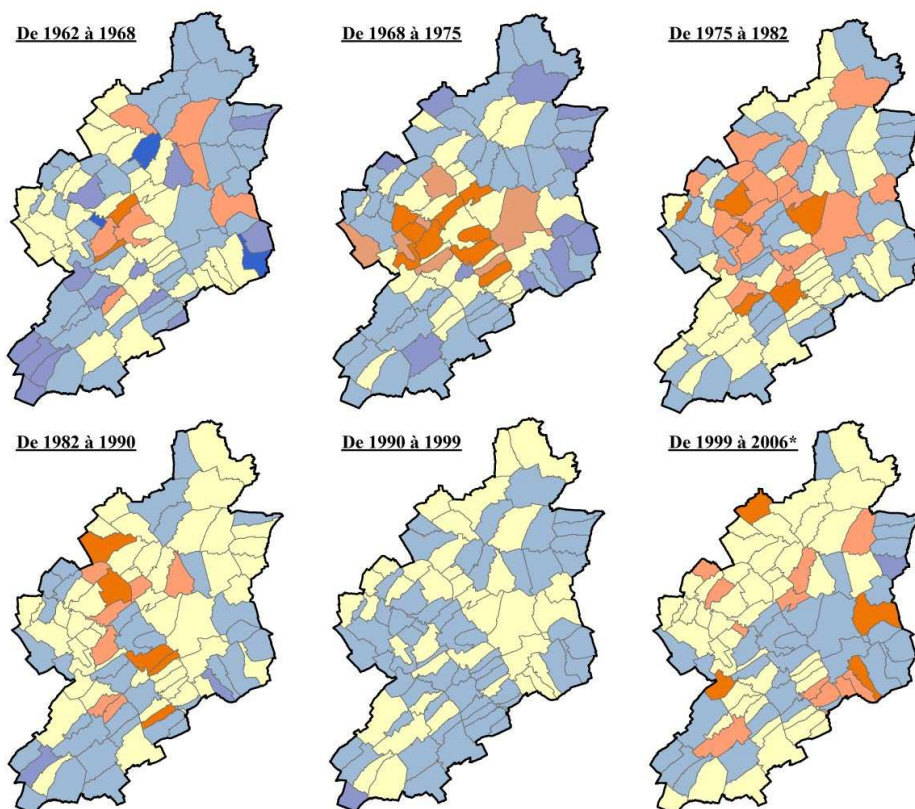


## QUELQUES TENDANCES DEMOGRAPHIQUES RECENTES de l'agglomération châlonnaise et de son Pays

### A) Dynamiques d'évolution au niveau de Châlons et de son Pays

L'évolution démographique des communes du Pays entre 1968 et 2006

L'évolution démographique des communes de 1962 à 2006



## Châlons et son agglomération continuent à perdre de la population alors que le reste du Pays en gagne

Sur la période 1999/2006, on peut observer :

- une relative stabilité de la population de Champagne-Ardenne, le taux de variation annuel étant très légèrement négatif (-0,04%) et restant stable par rapport à la période 1990/1999,
- une croissance de la population de la Marne qui s'est poursuivie à rythme inférieur à celui de la période 1990/1999 (+0,02% contre +0,14%),
- une reprise de la croissance démographique dans le Pays de Châlons, le taux annuel de variation de la population redevenant positif entre 1999 et 2006 (+0,11%) après avoir été négatif durant la période intercensitaire précédente (-0,08%).

Au sein du Pays châlonnais, on peut noter sur la période 1999/2006 dans :

- la ville de Châlons-en-Champagne, la poursuite de la diminution de la population à un rythme très légèrement supérieur à celui de la période 1990/1999 (respectivement -0,35% et -0,32% de taux de variation annuel).
- Cités en Champagne, fortement influencée par sa ville centre, suit cette tendance avec toutefois des taux de variation un peu plus faibles : -0,32% entre 1999 et 2006, -0,26% entre 1990 et 1999.
- la couronne péri-urbaine<sup>1</sup>, une reprise de l'augmentation de la population comme l'atteste la forte élévation du taux de variation annuel de la population qui atteint +1,05% entre 1999 et 2006 alors qu'il n'était que de +0,04% durant la période intercensitaire précédente,
- le secteur Nord<sup>2</sup>, un accroissement du rythme de croissance démographique (+1,05% contre +0,64% entre 1999 et 2006.)
- le secteur Sud<sup>3</sup>, une population en légère augmentation.

En 2006, le poids de Cités en Champagne a ainsi légèrement reculé dans la population du Pays de Châlons (49,2% en 1999 contre 47,6% en 2006) au profit de sa couronne péri-urbaine et du Secteur Nord. Par rapport à la situation en 1999, le Pays de Châlons représente toujours un peu plus de 17% de la population marnaise.

|                              | POPULATION |            | EVOLUTION 1999/2006 DE LA POPULATION |                          |                          |
|------------------------------|------------|------------|--------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
|                              | 2006       | 1999       | En stock                             | Taux de variation absolu | Taux de variation annuel |
| <b>Châlons-en-Champagne</b>  | 46 184     | 47 338     | -1 154                               | -2,44%                   | -0,35%                   |
| <b>Cités en Champagne</b>    | 64 301     | 65 761     | -1 460                               | -2,22%                   | -0,32%                   |
| <b>Couronne péri-urbaine</b> | 14 399     | 13 379     | 1 020                                | 7,62%                    | 1,05%                    |
| <b>Secteur Nord</b>          | 16 430     | 15 276     | 1 154                                | 7,55%                    | 1,05%                    |
| <b>Secteur Sud</b>           | 1 851      | 1 800      | 51                                   | 2,81%                    | 0,40%                    |
| <b>Pays de Châlons</b>       | 96 980     | 96 216     | 764                                  | 0,79%                    | 0,11%                    |
| <b>Marne</b>                 | 565 840    | 565 153    | 687                                  | 0,12%                    | 0,02%                    |
| <b>Champagne-Ardenne</b>     | 1 338 844  | 1 342 202  | -3 358                               | -0,25%                   | -0,04%                   |
| <b>France métropolitaine</b> | 57 906 997 | 55 152 072 | 2 754 925                            | 5,00%                    | 0,70%                    |

Source : INSEE, Recensement de la population, 1999 et 2006

<sup>1</sup> 43 communes sont polarisées par la CAC. Cet ensemble constitue la couronne péri-urbaine.

<sup>2</sup> Dans la partie septentrionale du Pays de Châlons, l'influence de la CAC est relayée par les bourgs-centres de Suippes et de Mourmelon-le-Grand. Les 25 communes situées dans cette zone et dont l'économie est liée à la présence des camps militaires forment le secteur Nord.

<sup>3</sup> Les 11 communes situées à proximité de l'Aéroport International de Paris-Vatry constituent le secteur Sud du Pays de Châlons.

### ***La légère augmentation de population du Pays est portée par l'attractivité des secteurs hors agglomération et par un nombre de naissances assez important***

L'évolution démographique d'un territoire est le résultat de :

- son solde naturel, différence entre les naissances et les décès,
- son solde migratoire, différence entre les arrivées et les départs.

Le Pays de Châlons se révèle être assez dynamique en terme de nombre de naissances puisque son taux d'évolution dû au solde naturel entre 1999 et 2006 est nettement supérieur à ceux que l'on peut observer aux échelles départementales, régionales et nationales (+0,60% contre +0,42%, +0,29% et +0,37%). A l'inverse, le Pays de Châlons peine à retenir sa population puisqu'il présente un taux d'évolution dû au solde migratoire négatif de -0,49% supérieur à celui des échelles marnaise, champardennaise et française.

A l'intérieur du Pays de Châlons, on peut noter qu'entre 1999 et 2006 :

- le secteur Nord est le plus dynamique en terme d'accroissement naturel, avec un taux de variation annuel qui atteint +0,77%. Il présente également un taux de variation annuel dû au solde migratoire positif.
- la couronne péri-urbaine présente un solde naturel qui s'inscrit dans la moyenne départementale avec un taux de variation annuel de +0,43% parallèlement à un solde migratoire très important dont le taux de variation atteint plus du double du secteur Nord avec +0,62%.
- l'agglomération et sa ville centre présentent une dynamique assez forte en terme de naissances (avec des taux annuels de +0,60% et +0,64%) qui n'arrive pas à compenser un solde migratoire qui est le plus élevé du Pays puisqu'il atteint presque 1%.

En résumé, l'agglomération châlonnaise n'arrive pas à fixer ses habitants et perd donc de la population en dépit d'un solde naturel important. Toutefois, l'attractivité des autres territoires du Pays permet à ce dernier de gagner de la population entre 1999 et 2006.

### ***Le nombre de ménages augmente tandis que leur taille diminue***

Le nombre de ménages dans le Pays de Châlons augmente entre 1999 et 2006 plus rapidement que dans la Marne et qu'en Champagne-Ardenne (+8,0% contre respectivement 6,5% et 6,2%) mais moins vite qu'en France métropolitaine (+9,5%). Parallèlement, on observe une diminution de la taille des ménages (de 2,62 personnes en 1999 à 2,44 en 2006) qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population, une plus grande fréquence des ruptures de couple ou la prise d'autonomie des jeunes.

A l'intérieur du Pays de Châlons, on peut noter :

- dans l'agglomération, un accroissement du nombre des ménages (+6,7%) ainsi que la présence des ménages les plus petits du Pays (2,30 personnes),
- dans la couronne péri-urbaine, le plus fort accroissement en volume des ménages (+13,5%), de taille plutôt grande par rapport à l'agglomération (2,71 personnes),
- dans le secteur Nord, une augmentation moindre du nombre de ménages (+9,9%) et une relative stabilité de leur taille (2,87 personnes en 2006 contre 2,93 en 1999).

Ces caractéristiques des ménages accueillis confirment les grandes fonctions résidentielles traditionnelles des territoires étudiés, à savoir :

- dans l'agglomération châlonnaise, l'accueil de jeunes actifs et de jeunes couples résidant dans le secteur locatif,
- dans la couronne péri-urbaine, l'arrivée de ménages avec enfant(s) qui accèdent à la propriété,
- dans le secteur Nord, la présence de familles de militaires.

### ***Le lieu de résidence 5 ans auparavant des habitants confirme les différentes fonctions d'accueil de la population des territoires du Pays***

En 2006, 63% de la population du Pays de Châlons réside dans le même logement que 5 ans auparavant. Cela situe ce territoire au même niveau de « *sédentarité* » que la Marne, la Champagne-Ardenne ou la France métropolitaine (respectivement 63%, 66% et 65%).

Le Pays de Châlons attire à peu près autant de personnes venues d'un autre département, d'un territoire d'outre-mer et de l'étranger que la Marne et la Champagne-Ardenne (de 9% à 10%) mais un peu moins que la France métropolitaine.

A l'intérieur du Pays, on remarque que :

- la couronne péri-urbaine est le territoire qui fixe le plus ses habitants avec 71% des personnes qui vivaient déjà dans le même logement auparavant. Elle attire peu en dehors du département puisque seulement 5% de la population y vivait 5 ans auparavant.
- l'agglomération se distingue par une moindre part de personnes ayant conservé le même logement (seulement 62%) et une plus forte proportion d'habitants ayant changé de logement au cours des 5 années précédentes tout en restant dans la même commune (21%).
- le secteur Nord retient moins ses habitants puisqu'ils sont seulement 59% à habiter le même logement que 5 ans auparavant. Toutefois, il attire plus de personnes venues de l'extérieur de la Marne que les autres territoires du Pays (16% des habitants). On peut relier ces constats à la forte présence des militaires dans ce secteur.

### ***Un taux d'activité en accroissement***

Entre 1999 et 2006, la population active de Châlons et son agglomération diminue de près de 2% alors que celle du reste du Pays augmente (+11,8% dans la couronne péri-urbaine, +23,6% dans le secteur Nord et +16,2% dans le secteur Sud). A l'échelle du Pays, la croissance de la population active est de 4,4%. Elle est supérieure aux moyennes marnaise et champardennaise (+3,8 et +3,1%) mais deux fois moindre qu'au niveau national (+8,4%).

### ***Une augmentation du parc de logements plus rapide dans la couronne péri-urbaine que sur le reste du Pays de Châlons.***

Entre 1999 et 2006, le parc de logements s'accroît plus vite dans le Pays de Châlons que dans la Marne et la Champagne-Ardenne (+8,2% contre +6,0% et +5,6%) mais légèrement moins vite qu'en France métropolitaine (+8,8%).

A l'intérieur du Pays, la couronne péri-urbaine est le secteur où le nombre de logements progresse le plus vite (+13,1% dans la couronne péri-urbaine contre 7,7% dans l'agglomération châlonnaise et +6,8% dans le secteur Nord) ; ce qui illustre la fonction d'accueil résidentiel de ce territoire, à savoir, les familles accédant à la propriété.

A l'inverse des autres territoires du Pays, le nombre de ménages augmente moins vite dans l'agglomération châlonnaise que le nombre de logements ; ceci traduit dans l'agglomération un besoin en logement moins intense.

## B) Dernières données disponibles concernant la population de Cités en Champagne

|                                | POPULATION    |               | EVOLUTION<br>2006-2007 |
|--------------------------------|---------------|---------------|------------------------|
|                                | 2006          | 2007          |                        |
| <b>Châlons-en-Champagne</b>    | 46 184        | 45 829        | -                      |
| <b>Compertrix</b>              | 1 080         | 1 148         | +                      |
| <b>Coolus</b>                  | 223           | 223           | =                      |
| <b>L'Epine</b>                 | 645           | 645           | =                      |
| <b>Fagnières</b>               | 4 694         | 4 606         | -                      |
| <b>Moncetz-Longevas</b>        | 547           | 563           | +                      |
| <b>Recy</b>                    | 997           | 1 010         | +                      |
| <b>Saint-Etienne-au-Temple</b> | 567           | 583           | +                      |
| <b>Saint-Gibrien</b>           | 441           | 452           | +                      |
| <b>Saint-Martin-sur-le-Pré</b> | 828           | 825           | =                      |
| <b>Saint-Memmie</b>            | 5 395         | 5 356         | -                      |
| <b>Sarry</b>                   | 2 071         | 2 069         | =                      |
| <b>La Veuve</b>                | 629           | 624           | =                      |
| <b>Cités en Champagne</b>      | <b>64 301</b> | <b>63 933</b> | <b>-</b>               |

Source : INSEE, Recensement de la population, 2006 et 2007

## C) Le comportement de Châlons par rapport à des territoires comparables

De façon à apprécier la démographie châlonnaise non pas en fonction de limites administratives<sup>4</sup> mais de son influence fonctionnelle sur l'espace environnant (sur le plan de l'économie, de l'habitat, des migrations domicile-travail et des services), l'agglomération de Châlons-en-Champagne peut être assimilée à son aire urbaine.

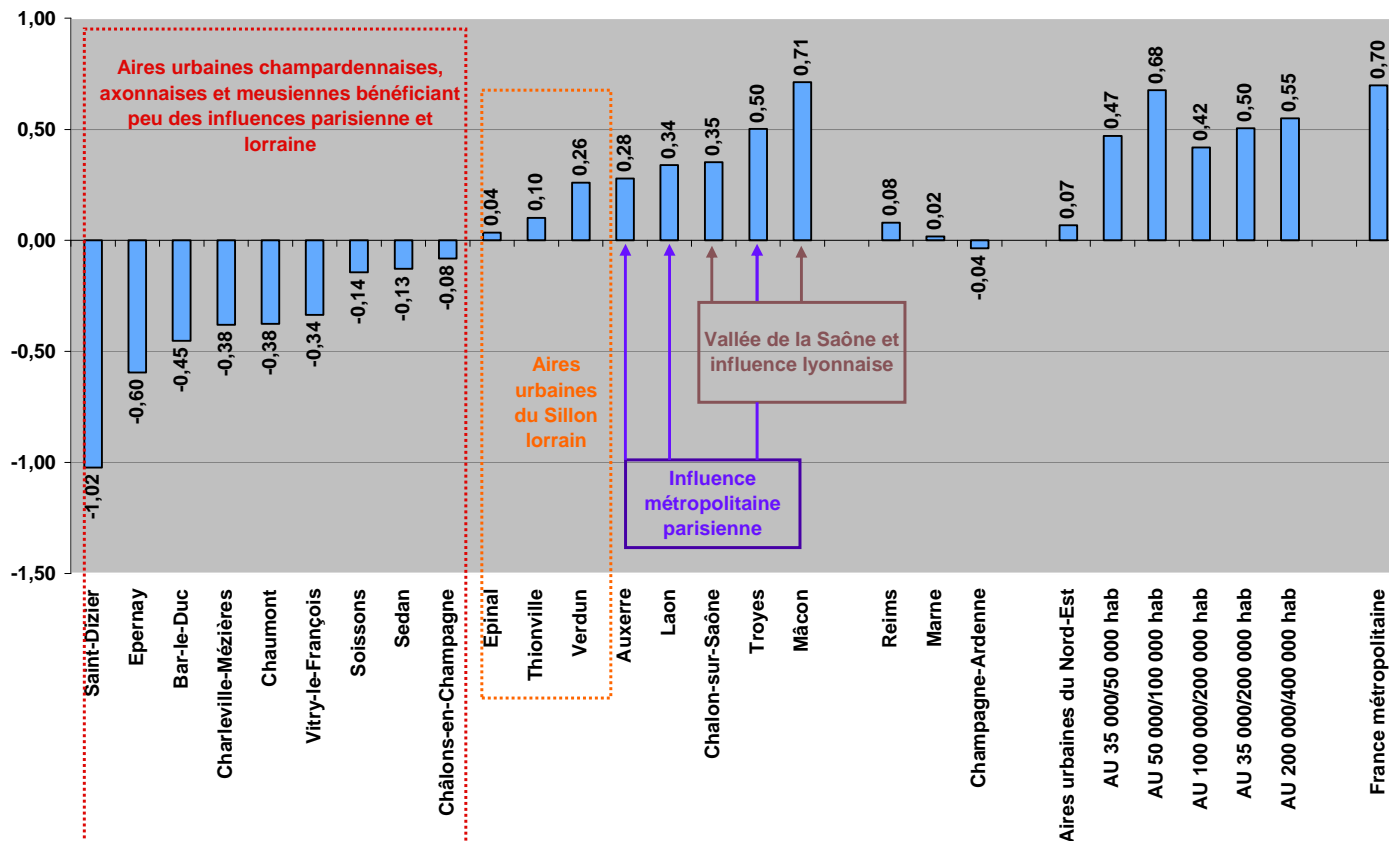
Pour mémoire, l'aire urbaine<sup>5</sup> est un concept élaboré par l'INSEE pour appréhender et décrire l'organisation de l'aire géographique de la France. Ce découpage permet de mesurer l'influence d'une ville au sens économique du terme. Dans sa définition actuelle, l'aire urbaine châlonnaise est constituée de 56 communes. Elle compte pour un peu plus de 80% du Pays de Châlons en termes d'établissements économiques comme de population. Elle sera ici comparée à une sélection d'aires urbaines de tailles supérieures à 30 000 habitants du Nord-Est de la France et aux moyennes nationales des aires urbaines ayant entre 35 000 et 49 999 habitants, entre 50 000 et 99 999 habitants (dont fait partie l'aire urbaine châlonnaise), entre 100 000 et 199 999 habitants et entre 200 000 et 399 999 habitants.

***En tant qu'agglomération de taille moyenne, Châlons pâtit de l'absence d'un ensemble métropolitain dynamique proche***

<sup>4</sup> comme notamment, la Commune, Cités en Champagne, le Pays de Châlons, le Département ou la Région

<sup>5</sup> L'INSEE définit l'aire urbaine comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

## Taux de variation annuel de la population entre 1999 et 2006



Source : INSEE  
Traitement : AUDC

Parmi les 16 aires urbaines du Nord-Est de taille comparable, l'aire urbaine châlonnaise présente une évolution démographique légèrement en retrait par rapport à la moyenne (-0,08%/an pour Châlons entre 1999 et 2006 contre +0,07%/an pour l'ensemble des aires du Nord-Est de taille comparable). D'une manière générale, ces aires du Nord-Est se caractérisent plutôt par une croissance démographique moindre par rapport aux autres aires urbaines françaises si on se réfère aux strates allant de 50 000 à 200 000 habitants ainsi qu'à la tendance nationale.

L'aire urbaine de Châlons appartient à un ensemble géographique comprenant des aires de l'Aisne, de Champagne-Ardenne et de Meuse dont il faut enlever les aires de Troyes, d'Epinal, de Thionville et de Verdun. Seul cet ensemble perd des habitants parmi les aires urbaines du Nord-Est étudiées. Dans cet agrégat Aisne/Champagne-Ardenne/Meuse d'aires urbaines, Châlons se démarque comme étant celle qui perd le moins d'habitants. La position en tassement démographique de cet ensemble en général et de Châlons en particulier peut s'interpréter en matière de structuration urbaine du territoire par la plus ou moins faible influence d'un territoire proche constitué d'une ou plusieurs agglomérations et de leur arrière-pays moteur en terme de croissance démographique et économique. En l'occurrence, l'aire urbaine qui est à même d'assurer ces fonctions localement est l'aire urbaine rémoise dont la croissance démographique a été :

- à peine supérieure à celle des aires du Nord-Est comparables à Châlons avec 0,08%/an.
- inférieure à celle des aires urbaines de sa strate démographique (+0,55%/an).

A l'inverse, les aires d'Epinal, de Thionville et de Verdun bénéficient de l'effet d'entraînement du Sillon lorrain (axe Luxembourg-Thionville-Metz-Nancy-Epinal). Il semble en être de même d'une part, pour Laon, Auxerre et

Troyes sous influence de la métropole parisienne et d'autre part, pour Mâcon et Chalon-sur-Saône bénéficiant d'un effet Vallée de la Saône et de l'agglomération lyonnaise.

### ***Châlons, l'agglomération la plus dynamique en terme de naissances mais aussi une de celle qui arrive le moins à garder ses habitants***

Parmi les aires urbaines du Nord-Est de taille comparable, Châlons présente la particularité d'être l'aire urbaine ayant le solde naturel le plus élevé mais aussi un des soldes migratoires les plus déficitaires si bien que l'excédent de naissances n'arrive pas à compenser les départs du territoire. Les autres aires urbaines de l'ensemble Aisne/Champagne-Ardenne/Meuse sont également dans ce cas de figure mais de façon moins prononcée. Par contre, les aires du Nord-Est sous influence de la métropole parisienne, du Sillon lorrain ou de l'agglomération lyonnaise gagnent des habitants grâce à un solde naturel moindre et un solde migratoire faiblement dégradé ou légèrement positif selon les cas.

### ***Plus de ménages de taille plus petite à loger***

Le nombre de ménages dans l'aire châlonnaise entre 1999 et 2006 a augmenté un peu plus vite que l'ensemble des aires du Nord-Est de taille comparable (+7,7% contre +7,3%). Cette croissance est aussi plus marquée qu'aux niveaux marnais (+6,5%) et champardennais (+6,2%). Néanmoins, elle se révèle plus faible que la tendance nationale (+9,5%).

Au niveau du Pays de Châlons, le mouvement est beaucoup plus accentué dans l'agglomération châlonnaise. Par rapport aux aires urbaines du Nord-Est de taille comparable, Châlons, à l'image des aires de l'ensemble Aisne/Champagne-Ardenne/Meuse, présente les diminutions de ménages les plus marquées. Cette augmentation du nombre de ménages suscite localement de nouveaux besoins en logements adaptés.

### ***Un nombre d'actifs relativement stables alors qu'il a plutôt tendance à s'accroître ailleurs***

A l'image de la plupart des aires urbaines de l'ensemble Aisne/Champagne-Ardenne/Meuse, Châlons a une population active plutôt stable à la différence des autres aires du Nord-Est sous influence de la métropole parisienne, du Sillon lorrain ou de l'agglomération lyonnaise dont le nombre d'actifs a plutôt tendance à légèrement croître suivant en cela la tendance nationale.

### ***Un parc de logements châlonnais accompagnant plutôt la croissance du nombre de ménages***

Depuis 1999, le parc de logements de l'aire urbaine châlonnaise a connu une croissance supérieure à ceux des aires urbaines du Nord-Est de taille comparable (+8,5% contre 6,7%). Avec un taux de croissance du même ordre qu'au niveau national, il fait partie des 4 parcs les plus dynamiques des aires urbaines étudiées accompagnant en cela le mouvement de desserrement de la taille des ménages constaté localement.

## **D) Une démographie châlonnaise qui devrait s'améliorer d'ici 2020**

En se fondant sur la prolongation des tendances démographiques observées entre 1982 et 1999 au niveau des quotients de fécondité et de migration, l'INSEE a réalisé une projection de la population avec le modèle Omphale<sup>6</sup>.

Selon cette projection, la population du Pays de Châlons passerait de 96 261 à 93 803 habitants à l'horizon 2015 soit une perte de plus de 3 000 personnes. L'arrivée aux âges élevés des enfants du baby-boom se traduirait par un vieillissement de la population avec près d'un habitant sur quatre âgé d'au moins 60 ans en 2015 (24,1%) contre un peu moins de un sur six en 1999 (17%).

<sup>6</sup> Outil Méthodologique de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Elèves

Les résultats du recensement rénové conduisent à tempérer le scénario de l'INSEE. Le Pays de Châlons, qui devait perdre près de 600 habitants entre 1999 et 2006, en a gagné presque 800.

Ces différences entre le modèle OMPHALE et les évolutions observées sur la dernière période intercensitaire s'expliquent pour partie par des changements intervenus dans la méthodologie du recensement entre 1999 et 2006. Elles s'expliquent aussi par les limites du modèle qui n'est pas conçu pour prendre en compte les effets des politiques qui peuvent être mises en œuvre localement pour développer l'attractivité territoriale notamment en matière économique et résidentielle.

Quelle que soit l'ampleur de l'écart, il apparaît que la tendance démographique à la baisse du Pays de Châlons semble s'inverser. Ce mouvement concerne en vérité toute la partie médiane du Département de la Marne qui paraît bénéficier de la montée en régime de deux moteurs de croissance que sont :

- la transformation industrielle des agro ressources,
- la plate-forme logistique de Vatry.

Ces perspectives permettent de fonder de manière crédible un scénario alternatif à celui développé par l'INSEE. Cette tendance au retournement du solde migratoire fait que le Pays de Châlons devrait compter près de 100 000 habitants à l'horizon 2020 contre 91 500 selon l'extrapolation faite à partir des projections de l'INSEE pour 2015.

Selon ce scénario alternatif, trois conséquences territoriales doivent être envisagées pour le Pays de Châlons :

- Des impacts sur la pyramide des âges avec un moindre déclin des classes d'âge les plus migrantes c'est-à-dire les jeunes de 18 à 24 ans et les adultes de 55 à 65 ans.  
Le phénomène de vieillissement de la population reste cependant inéluctable dans la mesure où le scénario alternatif n'inverse pas la tendance de fond qui est celle du vieillissement des pyramides d'âge de tous les territoires. On peut d'ailleurs presque écrire que cela se vérifie à l'échelle mondiale.
- Des enseignements en terme de dynamique économique avec une orientation marquée du territoire élargi à la plaine crayeuse de Champagne vers un scénario d'économie productive et ouverte<sup>7</sup>.
- Les effets positifs de l'attirance urbaine en soulignant que ce retournement de tendance ne concernerait plus seulement les territoires péri-urbains mais aussi la place centrale de Châlons-en-Champagne.



Directrice de publication : Sophie PURON  
Rédacteurs : Vincent ANCE et Jessica CORNET

<sup>7</sup> Produisant des biens et services vendus sur les marchés autres que ceux du Pays de Châlons-en-Champagne